

7121 – Budget primitif – Délibéré avec budget

*Département du Loiret - Arrondissement de Montargis*  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES**

Date de convocation

13 décembre 2019

*L'an deux mille dix-neuf, le vingt décembre à dix-huit heures,*

*le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes en séance publique sous la présidence de Monsieur Christian BOULEAU, Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau,*

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 41

PRESENTS : 31

VOTANTS : 39

*Etaient présents :*

Mme Perron, M. Tagot (Boismorand), M. Boucher, Mme Coutant, M. Marquet, M. Pichery (Coullons), M. Bouleau, Mme Bourdin, M. Cammal, Mme Charentus, M. Colpin, M. Fagart, M. Hidas, M. Laurent, Mme Pedro, Mme Quaix, M. Tindillère (Gien), M. Greuin (Arrabloy), Mme Ducommun (Le Moulinet-sur-Solin), M. Bongibault (Les Choux), M. Darmois, Mme Le Hardy (Nevoy), M. Chaborel, M. Prieur, Mme Robbio (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette, Mme Fleury (Saint-Brisson-sur-Loire), Mme Gaboret, M. Pougny (Saint-Gondon), M. Henry, Mme Meneau (St Martin-sur-Ocre), **formant la majorité des membres en exercice.**

*Etaient absents ayant donné pouvoir :* Mme Damion à M. Bouleau, Mme Loskoff à M. Darmois, M. Tuisat à M. Laurent, Mme Flandry à M. Colpin, Mme De Metz à M. Cammal, M. Ravoyard à M. Hidas, Mme Constantin à M. Fagart, Mme Leroy à Mme Robbio

*Etaient absentes excusées :* Mmes Cadier et Pereira

M. Boucher a été désigné secrétaire de séance.

**Délibération n° 2019/146**

**OBJET : Vote du budget principal 2020**

*Vu l'instruction comptable M14,*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5211-1, L.2311-1, L.2312-2 à L.2312-4,*

*Vu la délibération n° 2018-014 du Conseil Communautaire du 22 novembre 2019 prenant acte du rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2020,*

**I - Section de fonctionnement**

La section de fonctionnement s'équilibre à 21 021 824 €.

		<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
70	Ventes produits, prestations services	3 210 254 €	
73	Impôts et taxes	13 305 681 €	
74	Dotations et participations	4 189 796 €	
75	Autres produits de gestion	179 000 €	

76	Produits financiers	137 025 €	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	68 €	
011	Charges à caractère général		3 124 487 €
012	Charges de personnel		8 174 440 €
65	Autres charges de gestion		4 596 874 €
014	Atténuation de produits		3 510 199 €
66	Charges financières		227 406 €
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		334 445 €
023	Virement à la section d'investissement		1 053 973 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>21 021 824 €</b>	<b>21 021 824 €</b>

## **II - Section d'investissement**

La section d'investissement s'équilibre à 3 757 947,87 €.

		RECETTES	DEPENSES
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subventions d'investissement	500 000 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 842 230 €	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	334 445 €	
024	Produit des cessions d'immobilisation		
4582	Opérations pour le compte de tiers	27 299,87 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	1 053 973 €	
16	Emprunts et dettes assimilées		783 000 €
20	Immobilisations incorporelles		168 220 €
204	Subventions d'équipement versées		200 000 €
21	Immobilisations corporelles		575 248 €
23	Immobilisations en cours		2 004 112 €
4581	Opérations pour le compte de tiers		27 299,87 €
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		68 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>3 757 947,87 €</b>	<b>3 757 947,87 €</b>

Les documents budgétaires relatifs au budget primitif ont été mis à la disposition des membres du Conseil au pôle des finances de la Communauté des Communes Giennoises.

*Sur avis favorable de la commission des finances du 4 décembre 2019,*

*Sur avis favorable du Bureau du 4 décembre 2019,*

Deux abstentions : M. Hidas et M. Ravoyard.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **ADOpte** le budget primitif 2020 du budget principal.

Pour extrait conforme,  
à Gien, le 23 décembre 2019,

le Président,

Christian BOULEAU



***Certifiée exécutoire,***

*Les formalités de publicité ayant été  
effectuées le 23 décembre 2019*